



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 21031

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le dossier de la prise en charge des patients atteints de la maladie de Parkinson en institutions. En effet, la France est extrêmement en retard en la matière et commence à poser avec insistance un problème de santé publique aigu. Notre pays nécessite l'ouverture de structures spécialisées partout sur son sol. Or la politique actuelle du Gouvernement ne va visiblement pas dans ce sens. Elle lui demande donc de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21031

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5099